

Demande d'autorisation dérogatoire de rassemblements de plus de dix personnes sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public

Cette demande de dérogation ne s'applique pas aux rassemblements au sein des espaces privés ou d'un établissement classé en tant qu'établissement recevant du public (ERP), où d'autres règles s'appliquent.

Organisation du rassemblement :

Intitulé du rassemblement :

Lieu et adresse :

Date :

Horaires :

Responsable de l'évènement :

- ✓ Nom :
- ✓ Prénom :
- ✓ Adresse courriel :
- ✓ Numéro de téléphone :

Participants :

- ✓ Nombre de participants :
- ✓ Nombre d'organiseurs :
- ✓ Nombre total de personnes présentes :

Activité(s) prévue(s) :

-
-
-

Prévention et mise en œuvre des gestes barrières :

Mise en application des mesures barrières :

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro-alcoolique :

→ Quels moyens sont mis en œuvre pour permettre le lavage régulier des mains / usage de gel hydroalcoolique des participants :

Distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes

→ Quels moyens sont mis en œuvre pour garantir la distanciation physique pour l'accès au site ? Pendant le rassemblement ? Pour la fin du rassemblement ? (joindre des plans) :

Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle

→ Des poubelles sont-elles mises en place sur le site en nombre suffisant ? :

→ Quel affichage est prévu sur le site pour porter à connaissance des participants les mesures barrières à appliquer ?

→ Quelles mesures de contrôle de l'application des gestes barrières sont prévues ?

→ Comment les participants vont-ils être informés des règles à observer durant le rassemblement ?

Fait à _____, le _____

Signature :

Avis motivé de la commune du lieu de rassemblement :

Fait à _____, le _____

Signature :

Transmission à : (selon l'arrondissement du lieu de l'évènement) :

-Arrondissement de Belley : sp-belley@ain.gouv.fr

-Arrondissement de Gex : sp-gex@ain.gouv.fr

-Arrondissement de Nantua : sp-nantua@ain.gouv.fr

-Arrondissement de Bourg-en-Bresse : pref-contact-sidpc@ain.gouv.fr